

PLAN LOCAL D'URBANISME

CASTILLON-DU-GARD



4.1a – PLAN DE ZONAGE DU TERRITOIRE

1/5000°

Procédure	Prévision	Arrêt	Approbation
1 ^{er} avis de POS			03/07/2003
1 ^{re} modification			26/10/2004
2 nd avis de POS			04/03/2005
1 ^{re} révision	27/04/2009	16/02/2023	23/01/2024

Nota : les servitudes d'utilité publique sont présentées sur le plan 4.1c



Zonage UAcM agrandissement ou 1/1000°

ZONAGE

- Limite de zone
- Zone U et sous secteurs
- Zone A et sous secteurs
- Zone N et sous secteurs
- Zone AU et sous secteurs

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE - Consulter le plan spécifique 4.1c

- PM1 - Zone inondable par débordement
- PM1 - Zone inondable par ruissellement

CONTRAIRES

- EBD - Espace Bâti Classé (art. L113-1 du Code de l'Urbanisme)
- Zone non assainie
- Zone de hauteur sensible
- Marge de recul de toute construction par rapport au schéma départemental routier

INFORMATIONS

- Emplacement Réserve pour ouvrage public ou installation d'intérêt général
- Bâtiments Mémoires Historiques
- Bâtiments classés au patrimoine (art. L151-10 du Code de l'Urbanisme)
- Eléments de paysage à protéger (art. L151-10 du Code de l'Urbanisme)
- Itinéraires de randonnée équestre "Circuit plans remarquables"
- Coordonnées des "Bâtiments de paysage à protéger" selon la loi n°93-24 du 6 janvier 1993
- Zone d'implantation obligatoire
- Construction interdite en plan-pied
- Réseau obligatoire
- Alignement d'aires à créer
- Bandes non assainies de franc bord de 10m à partir des berges
- Changement de destination
- Relevé l'impact l'impact d'orientation d'urbanisme et de programmation
- Zone de prescription archéologique
- Ligne de crête

N°	Relevé de l'opération	Superficie	Statut
014	Quai de débarquement et sur l'ancien voie ferrée transférée en voie verte	1522 m²	Commune de Castillon
015	Extension de l'habitat	1522 m²	Collectivité
016	Projet de lotissement en centre bourg	1522 m²	Collectivité & Département
017	Parcours sportif	5000 m²	Collectivité
018	Projet de lotissement dans les bâtiments de l'ancien centre bourg	201 m²	Collectivité
019	Chêne pour les groupes de randonnée	401 m²	Collectivité
020	Zone de parking	500 m²	Collectivité
021	Mise en sécurité de l'accès aux commerces et de la voirie	214 m²	Collectivité
022	Relevé de l'impact de la voirie	2000 m²	Collectivité

